BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2459

77 – SEINE-ET-MARNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX

Ventes et cessions

410 881 148 RCS Meaux.
BBL TRANSPORT.
Forme : Société par actions simplifiée (à associé unique).
Capital : 163890.96 EUR.
Adresse : 31-35, avenue Graham Bell P. Activité L.de Vinci, BP 89, 77600 Bussy-Saint-Georges.
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Entre société BBL TRANSPORT SAS au capital de 163 890.96 € Siège : 31-35 avenue Graham Bell P. Activité L. de Vinci BP 89 77600 BUSSY-SAINT-GEORGES 410 881 148 RCS MEAUX Société Apporteuse Et la société AGENCE EN DOUANE G. BELLEREAUX & CIE SAS au capital de 80 000 € Siège : ZA du Puy Saint Martin Plateforme douanière - Bardonneix 74160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS 796 380 228 RCS THONON-LES-BAINS Société Bénéficiaire AVIS DE PROJET D'APPORT PARTIEL D'ACTIF La société BBL TRANSPORT, société apporteuse et la société AGENCE EN DOUANE G. BELLEREAUX & CIE, société bénéficiaire, ont établi le 17 mai 2024, un projet d'apport partiel d'actif soumis au régime juridique des scissions, en application des articles L.236-27 à L236-30 et R. 236-19 du Code de commerce. Aux termes de ce projet, la société BBL TRANSPORT ferait apport à la société AGENCE EN DOUANE G. BELLEREAUX & CIE, de la totalité des biens et droits dépendant de sa branche complète et autonome d'activité de représentation en douane et services de dédouanement qu'elle exploite Ancien Bâtiment Terminal MTIM B81 C Jetée Est 62100 CALAIS sous le n° SIRET 410 881 148 000465 dont l'actif est évalué à 309 363 €, et le passif à 131 950 €, soit un actif net apporté de 177 413 €. En rémunération de cet apport, il sera attribué à la société BBL TRANSPORT, 103 actions nouvelles d'une valeur nominale de 16 € chacune, entièrement libérées, créées par la société AGENCE EN DOUANE G. BELLEREAUX & CIE qui augmentera ainsi son capital de 1 648 €. L'apport partiel d'actif sera réalisé à l'issue de la dernière des décisions de l'associée unique des sociétés apporteuse et bénéficiaire appelée à se prononcer sur ledit apport. Le présent apport partiel d'actif prendra effet rétroactivement au 1er janvier 2024 sur les plans comptable, fiscal et juridique. Conformément aux dispositions de l'article L.236-14 du Code de commerce, les créanciers non obligataires des deux sociétés dont la créance est antérieure à la publication du traité, pourront former opposition dans les conditions légales. Le projet d'apport partiel d'actif a été déposé le 17 mai 2024 au Greffe du Tribunal de Commerce de MEAUX, au nom de la société BBL TRANSPORT (société apporteuse) et au Greffe du Tribunal de Commerce de THONON-LES-BAINS au nom de la société AGENCE EN DOUANE G. BELLEREAUX ET CIE (société bénéficiaire)..